

Plan d'action en matière d'accueil, d'intégration et de rétention
Des cartes postales pour toutes les résidences de l'Abitibi-Ouest

La Sarre, lundi le 27 novembre 2023 – La mise en œuvre du plan d'action en matière d'attraction, d'intégration et de rétention des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles se poursuit dans la MRC d'Abitibi-Ouest. Dans les prochains jours, des cartes postales de l'Abitibi-Ouest seront envoyées à chaque résidences, commerces ou organismes de la MRC afin de faire la promotion du territoire.

Les cartes postales représentent des gens et paysages d'ici, sous l'image de marque *Riche de nature*. De plus, un lien vers le site vivre.ao.ca invite à découvrir encore plus de richesses de l'Abitibi-Ouest. Les citoyens sont invités à acheminer cette carte postale principalement à des personnes de l'extérieur de la région afin de leur faire savoir, ou de leur rappeler, qu'il fait bon vivre en Abitibi-Ouest. Cette action vise deux objectifs : sensibiliser la communauté d'accueil à être sensible, accueillante et inclusive pour les personnes issues de l'immigration et également permettre à chaque citoyen d'agir à titre d'ambassadeur pour faire valoir notre beau territoire ainsi que ses nombreuses richesses.

Rappelons que le plan d'action en matière d'attraction, d'intégration et de rétention des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles a été adopté au printemps dernier et est constitué de 4 axes d'intervention et de 24 actions à réaliser d'ici 2025.

« Les personnes immigrantes de toutes origines contribuent à l'essor social, culturel et économique des collectivités québécoises. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, leur participation à la création de la richesse collective est d'autant plus importante. Nous souhaitons offrir un environnement accueillant et inclusif aux personnes immigrantes et aux minorités ethnoculturelles. C'est donc un outil supplémentaire pour nous aider à atteindre notre objectif », mentionne Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Cette action est rendue possible grâce à la contribution financière du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC).

À PROPOS DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST

La MRC d'Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49^e parallèle et à l'ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 629 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l'aménagement et du développement de son territoire.